Vote électronique : la politique via SMS

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1664

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Critique de l'économie aux enchères

Le prix d'une prestation mise aux enchères tend à se généraliser au-delà du domaine du transport aérien. Cette pratique nouvelle exige une discussion critique.

On me fit comprendre à l'agence que, tout de même, j'aurais pu savoir que la date que j'avais retenue coïncidait avec les vacances scolaires et que, vu la plus forte demande, les tarifs étaient en conséquence plus élevés. Il restait quelques places dans un vol à mille francs; les premières, à prix d'appel, avaient été mises en vente pour quelques dizaines de francs. Pratique qui n'était pas le fait d'une société spécialisée dans le *low cost*, mais celui d'une compagnie aérienne d'ancien renom. Ainsi deux passagers, voyageant côte à côte sur le même vol, ont payé la même prestation de service d'un prix variable dans une fourchette de 1 à 25.

Le prix n'est donc plus déterminé par la nature du service rendu-vendu, mais fonction d'une sorte de mise aux enchères. Cette pratique tend à gagner du terrain dans l'ensemble des services. Son impact n'est pas seulement commercial, mais encore économique et politique. Sous cet angle, la discussion est à peine amorcée.

Socialement

Par rapport à l'économie basée sur des prix stables (peut-on parler de juste prix?), le prix-enchère crée une redistribution et une ouverture de la clientèle. Les plus prompts à saisir les avantages offerts, payés en fait par les plus lents, ont accès à des prestations qui, au tarif normal, leur auraient peut-être été inaccessibles. La débrouillardise est récompensée. Sont perdants ceux qui maîtrisent mal les nouvelles technologies informatiques et surtout ceux qui ont des obligations de dernière heure ne leur laissant plus le choix de la meilleure offre.

La transparence

Le commerce ordinaire s'écarte souvent du prix courant: action, solde, tarif haute saison, de pointe, etc… Mais ces écarts sur le haut ou sur le bas renvoient à un prix de référence. Certes les composantes du prix de base ne sont pas pour autant toujours connues et transparentes, du moins serait-il possible d'en calculer les coûts et les marges.

Le prix-enchère est établi lui aussi selon des normes, sinon les sociétés qui les pratiquent iraient tout droit à la faillite, mais ces normes sont plus proches de celles de la rentabilité d'une loterie que de l'ordinaire calcul du prix de revient. Plus opaques et aliénantes donc.

Individualisme

Le prix-enchère est de la même famille que les contrats de travail de durée déterminée, que le travail sur appel. C'est la même cassure de la continuité, le refus de la stabilisation sur la durée. Un pas de plus vers l'instantanéisme et l'individualisme.

Or la régulation sociale, celle que nous souhaitons, implique la continuité, la stabilité, le contrat, la transparence la plus grande possible et, si cette formule a un sens, le juste prix. La politique salariale et les conventions collectives ne sont pas compatibles avec l'économie-loterie, la concurrence exacerbée.

La critique de gauche si sensible à la libéralisation, à la marchandisation de toute chose, ne s'est que trop peu portée sur l'économie-enchère. Est-ce parce que certains de ses adhérents savent en bénéficier et apprécient ses avantages?

La cohérence voudrait que l'on resserre les boulons de la critique. *ag*

La politique via SMS

La Confédération poursuit ses tests en matière de vote électronique. Neuchâtel et Zurich seront les prochains cobayes lors des votations du 27 novembre. Nouveauté: trois communes zurichoises offriront en sus la possibilité de voter par SMS. Dans l'une d'elles, Bülach, citoyennes et citoyens pourront déjà s'exprimer au moyen de leur téléphone portable lors d'une votation communale le 30 octobre prochain.

Par cette facilité nouvelle offerte au corps électoral, les administrations en charge du développement du vote électronique attendent une amélioration de la participation, tout particulièrement chez les jeunes. Les experts pensent que l'intérêt des nouvelles générations pour la vie politique - assez faible - devrait être stimulé. Les premières expériences de vote électronique ont en effet mobilisé un pourcentage non négligeable de votants. Mais c'est sur la durée seulement qu'il sera possible de juger de l'impact de cette nouvelle manière de voter.

Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes la complexité du vote électronique (*DP* n° 1618). Alors que le vote par correspondance se révèle beaucoup plus simple et rapide; c'est lui qui a marqué un véritable progrès et qui a contribué à une hausse sensible du taux de participation.

Il est probable que le vote électronique, dans ses différentes variantes, va plus attirer les personnes qui manifestent déjà un intérêt pour la vie politique qu'il ne convertira soudain les indifférents. C'est la conclusion d'une passionnante analyse sur les 15 ans de l'Internet parue dans *Das Magazin* (n° 41, 15. Oktober 2005): l'Internet ne stimule pas l'intérêt pour la politique; c'est la participation politique qui stimule l'intérêt pour l'Internet. La seule véritable révolution déclenchée par la Toile concerne les rapports entre consommateurs et producteurs. Les premiers accèdent facilement aux informations comparatives et aux forums consacrés à différents produits, une situation que ne peuvent plus ignorer les seconds. *jd*